**L'Actu sociale trimestrielle** *par*

DUHAUT AVOCATS

455 Promenade des Anglais
Immeuble ARENICE – 7ème étage
06200 NICE

formation@duhaut-avocats.fr
Tél : 09 70 72 72 74
www.duhaut-avocats.fr

# PROGRAMME

## I. FOCUS

Analyse pragmatique des réformes en cours ou à venir (loi, décrets d'application, circulaire…)

## II. PETITES HISTOIRES

Les apports concrets des décisions de la cour de cassation et des cours d'appel relatifs aux relations individuelles et collectives de travail :

- Les libertés fondamentales
- Le contrat de travail (choix, rédaction, modification, clauses sensibles, …)
- La durée du travail, les congés
- La maladie, AT/MP, l'inaptitude, santé et sécurité
- La rupture du contrat de travail (procédure, motifs, suites…)
- Les relations collectives (accords collectifs, élections, fonctionnement des IRP, protection des représentants du personnel…)

## III. EN BREF

Les nouveautés réglementaires à connaître (publication de textes, entrées en vigueur, nouveaux taux de cotisations, etc.)

| PRÉREQUIS/NIVEAU | OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES | MÉTHODE PÉDAGOGIQUE |
|---|---|---|
| **Prérequis**<br>Aucun<br><br>**Niveau**<br>Perfectionnement des connaissances en droit social | **Analyser** les conséquences pratiques pour votre entreprise de l'actualité législative, réglementaire & jurisprudentielle en matière de droit social<br>**Anticiper** les conséquences des évolutions en préparation<br>**Échanger** des bonnes pratiques avec les intervenants et avec vos pairs | Tour de table / Exposé<br>Atelier Cas pratiques<br>Échanges interactifs<br>Remise d'un support pédagogique |

**Evaluation des objectifs de la formation**
Quizz d'auto-positionnement
Avant/Après

**Animateurs**
Michel DUHAUT & Anne-Christine ROUSSET
Avocats expérimentés en droit social
DUHAUT AVOCATS

**Date**
15 décembre 2026 de 9h00 à 17h00
*Dates à venir : 16 mars, 22 juin, 21 septembre, 14 décembre 2027*

**Lieu**
**Hotêl CANTEMERLE**
258 Chemin de CANTA-MERLE, 06140 Vence

**Tarifs**
**650€ HT** la journée en présentiel, repas et collations offerts

**500€ HT** en Visio-conférence

**Document délivré en fin de formation :**
Remise d'une attestation de formation attestant l'acquisition des compétences attendues.
**Evaluation des connaissances acquises :** Quizz
**Modalités d'accès handicap**
Si la formation se déroule dans les locaux mis à disposition par DUHAUT AVOCATS, elle pourra être rendue accessible aux personnes en situation de handicap. DUHAUT AVOCATS prendra les dispositions en amont de la formation et en concertation avec l'entreprise et le stagiaire afin d'adapter les modalités pédagogiques.

SIRET : 848 595 021 00017
Organisme de formation enregistré sous le n° 93060854606
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat